Chef d'équipe exploitation routière

Direction des Routes et Infrastructures de Déplacement

Agence Technique Départementale de Brest
Centre d'exploitation de Landerneau
Fiche de poste n° DDE 2008 124

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Chef d'équipe infrastructures	Diplôme ou équivalence :
Filière(s) concernée(s) : Technique	Cadre d'emploi : Agent de maîtrise
Emploi repère : Chef d'équipe infrastructures	Grade : Agent de maîtrise / agent de maîtrise principal
Encadrement : ☒ oui ☐ non Nombre de personnes à encadrer : 7.	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☒
NBI : ☒ oui ☐ non	Nombre de points : 15
Localisation administrative et géographique	
Adresse : centre d'exploitation des routes de Landerneau - allée du Petit Paris - Landerneau	
Lieu d'affectation de l'agent : CE Landerneau	Résidence administrative du poste : LANDERNEAU

Descriptif du poste :

Contexte du poste : Les Agences Techniques Départementales assurent la représentation territoriale du Conseil départemental dans les domaines de l'aménagement, des routes et des infrastructures. Elles assurent l'exploitation de la route ainsi que la conduite de travaux d'entretien et de conservation du patrimoine routier. Elles apportent également un conseil de premier niveau aux collectivités locales en matière d'aménagement et de présentation des dispositifs d'accompagnement du Conseil Départemental. Elles sont chargées de la préparation et de la mise en œuvre des politiques territorialisées sur ces thématiques. Sous l'autorité du responsable du centre d'exploitation et dans une équipe composée de 8 agents, vous serez chargé de l'exploitation et de l'entretien des routes départementales sur le périmètre du Centre d'exploitation de Landerneau (environ 155 kms dont 3,5 kms à 2x2 voies).

Missions :	Activités :
Encadrement des équipes d'agents d'exploitation	Constituer, affecter et coordonner le travail des équipes Piloter, suivre et contrôler les activités des agents Effectuer le suivi d'activités, renseigner l'application AGT Repérer et réguler les conflits Assister les équipes dans l'exécution de tâches Assurer une communication efficace et permanente vers les agents et vers sa hiérarchie
Surveillance et entretien du réseau routier, y compris ouvrages d'art et dépendances	Effectuer les missions de surveillance d'un itinéraire (désordres, dysfonctionnement) Estimer, quantifier, planifier les travaux d'entretien Effectuer le suivi de l'entretien des ouvrages d'art en lien avec le responsable de centres d'exploitation Encadrer les activités d'entretien des dépendances vertes (fauchage, débroussaillage …) Encadrer les activités d'entretien des dépendances bleues (maintien et contrôle fonctionnement évacuation EP sur réseau routier) Encadrer les activités d'entretien de signalisation de police, directionnelle, temporaire et horizontale
Planification/coordination de chantiers (réalisés en régie ou par des entreprises)	Préparer les chantiers Réaliser les DT/DICT Contrôler le respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers (signalisation temporaire, port des EPI) S'assurer, en lien avec le responsable du centre, du bon déroulement des travaux
Participer aux programmations annuelles d'entretien	Propositions pour l'élaboration des programmes annuels (élagage, curage, dérasement, aspiratrice, signalisation, entretien routier, pontage, hydrocurage……)
Assurer la sécurité des usagers de la route	Durant les heures normales de service Dans le cadre des astreintes d'exploitation
Gestion du centre d'exploitation	Coordonner l'entretien courant des engins et matériels S'assurer de l'entretien courant du centre
Activités spécifiques	Contrôler et assurer le suivi des ouvrages d'art, renseigner l'application AREO

<u>Santé sécurité au travail</u>

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et à celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

L'encadrant veille à la santé et sécurité des agents placés sous son autorité et met en œuvre la démarche prévention au sein de son périmètre d'intervention.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Techniques d'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, des dépendances / Matériels et matériaux utilisés	Niveau : 2	Niveau : 3
	Techniques de gestion et d'organisation de chantiers	Niveau : 3	Niveau : 3
	Techniques de conduite d'engins et de véhicules	Niveau : 2	Niveau : 3
	Techniques de fonctionnement et d'entretien des différents types d'outillages	Niveau : 2	Niveau : 3
	Réglementation et consignes en matière d'hygiène et de sécurité (en particulier signalisation des chantiers)	Niveau : 3	Niveau : 3
	Techniques de communication, résolution de conflits, dynamique de groupe	Niveau : 2	Niveau : 3
	Informatique (bases)	Niveau : 1	Niveau : 3
Savoir être (compétences comportementales)	Détecter les dysfonctionnements et les dégradations des ouvrages	Niveau : 3	Niveau : 3
	Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels	Niveau : 3	Niveau : 3
	Autonomie dans l'organisation du travail, dans le cadre de tâches planifiées ou des missions de patrouillage	Niveau : 3	Niveau : 3
	Prise d'initiative dans les interventions d'urgence	Niveau : 3	Niveau : 3
	Qualité d'écoute et de médiation	Niveau : 2	Niveau : 3

Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Niveau 4**
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Equipement informatique : ordinateur imprimante ☑ Photocopieur ☑ Téléphone ☑ Téléphone portable ☑ Véhicule de service en pool ☑ Permis B exigé - Permis C et CE souhaités Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service ☐ Oui ☑ Non
Exigences du poste :	Déplacements locaux quotidiens ☑ Temps plein Astreintes ☒ - Interventions en dehors des heures normales de service
Environnement lié au poste de travail	Contraintes physiques : - Activités de manutention nécessitant le port de charges lourdes - Activités nécessitant des montées et descentes répétées de véhicules - Utilisation d'outils électriques

Pour rappel :

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*

Fonction du supérieur hierarchique : Responsable du centre d'exploitation

Mise à jour le : 20/11/2026

version janvier 2023